

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris - 22 mars 2012

L'association Prévention Routière interpelle les candidats à l'élection présidentielle

L'association Prévention Routière a écrit aux 10 candidats à l'élection présidentielle pour leur demander « de se prononcer sans ambiguïté » sur leurs intentions en matière de sécurité routière.

Dans cette lettre, elle rappelle aux candidats que sa conviction principale « est que répression et prévention sont complémentaires. La répression et les contrôles ont un effet à court terme sur les comportements. Mais si l'on veut changer ceux-ci sur le long terme, il est absolument indispensable de faire comprendre les risques, d'expliquer la nécessité de règles et l'intérêt de les respecter ».

Par ailleurs, l'association Prévention Routière insiste sur le fait que les dernières années ont montré que tout signal d'une baisse de la volonté politique se traduisait immédiatement et inéluctablement par une remontée du nombre de tués et de blessés.

L'association pose également 6 questions aux candidats :

- 1- Vous engagez-vous, si vous êtes élu(e), à donner un nouvel élan à la politique de sécurité routière et à fixer un objectif chiffré de réduction du nombre de tués et de blessés d'ici à la fin de votre quinquennat ?
- 2- Vous engagez-vous à rendre obligatoire un module d'éducation routière au lycée, seul moyen selon notre association pour que l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge bénéficient d'une sensibilisation aux risques des déplacements ?
- 3- Quelles solutions proposez-vous pour rendre le permis de conduire moins cher, moins difficile à obtenir et plus efficace en terme de sécurité routière ?
- 4- Quelles mesures mettrez-vous en œuvre afin de réduire considérablement le nombre d'accidents mortels dus à l'alcool ?
- 5- Etes-vous déterminé(e) à interdire totalement l'usage du téléphone en conduisant, que ce dernier soit tenu en main ou utilisé avec un kit mains libres ?
- 6- Vous engagez-vous à mettre en place un contrôle technique obligatoire périodique pour les cyclomoteurs ?

Les réponses des candidats seront rendues publiques sur le site internet de l'association Prévention Routière à partir de la mi-avril.

CONTACT PRESSE

Sophy Sainten

Tel : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

s.sainten@preventionroutiere.asso.fr